



M. Xavier BERTRAND
Président du Conseil Régional
Hauts de France

Lille, le 27 janvier 2021

Objet : préavis de grève 4 février 2021

M. le Président,

Après plusieurs années de revendication des organisations syndicales et des agents, les différences de régime indemnitaire entre les deux anciennes régions dans notre collectivité seront en grande partie corrigées entre 2021 et 2023.

Un calendrier de mise en œuvre beaucoup trop long alors que les agents attendent depuis des années un rattrapage qui tarde à venir.

Un régime indemnitaire qui reste injuste pour les agents des lycées, la majorité des agents : hormis pour les chefs d'équipes et cuisiniers, le régime indemnitaire des agents de lycées reste bien en dessous de celui des agents des sièges et ports de grade équivalent.

Dans le même temps, les effectifs permanents de la région ont diminué de plusieurs centaines de postes depuis 2016, détériorant nos conditions de travail.

Aussi à l'occasion de la journée d'action du 4 février

- Nous demandons que la Région procède à l'alignement du régime indemnitaire des agents des établissements d'enseignement sur celui des agents des services et des ports de grades équivalents.
- Nous demandons la reconnaissance du principe à travail égal, régime indemnitaire équivalent (pour les agents C occupant des postes B voire A ; pour les agents occupant des postes A)
- Nous demandons la réouverture des postes supprimés au sein des effectifs permanents de la Région depuis 2016 et des recrutements sur ces postes, condition indispensable à l'amélioration de la mise en œuvre du Service Public régional et des conditions de travail des agents.

La CGT dépose **un préavis de grève de 0 à 24 h pour la journée du jeudi 4 février 2021** pour l'ensemble des agents de la Région Hauts de France.

Nous vous proposons l'ouverture avant cette date de négociations sur les revendications des personnels.

CONSEIL REGIONAL 151 avenue du Président Hoover 59555 – LILLE Cedex

☎ 03.28.82.57.06/57.09/57.07 : Fax : 03.28.82.57.05

✉ cgt@hautsdefrance.fr ✉ cgt-tos@hautsdefrance.fr ✉ cgtpicardie@hautsdefrance.fr

<http://cgt-regionhautsdefrance.com/>

Ces revendications s'inscrivent dans la continuité de celles de la Fédération CGT des Services publics au plan national, et que nous défendrons également lors des mobilisations du 4 février:

- L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- L'abandon des projets de loi 4 D et dite de « sécurité globale » ;
- La création massive de postes de fonctionnaires pour les services publics ;
- Le dégel du point d'indice et le rattrapage des salaires ;
- La réduction du temps de travail à 32 h.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

les secrétaires généraux adjoints

Xavier DECROCK, Joseph DEMEULEMEESTER et Francis PESANT

Copie : Mme Brigitte FOURE, Vice-Présidente au Personnel ; Mme Manoelle MARTIN vice –présidente Lycées ; M. Jean-Jacques FONTAINE, Conseiller régional délégué au Personnel ; M. Laurent VERCRUYSSSE, Directeur Général des Services ; Mme Déborah DUMOULIN-LACOYE, Directrice des Ressources Humaines.